



## RESTAURATION - HÉBERGEMENT

# Inscription tarification

Rendez-vous dès le 2 juin sur :

[www.bretagne.bzh/tarification](http://www.bretagne.bzh/tarification)

pour inscrire votre enfant lycéen-ne, étudiant-e ou apprenti-e.



En cas de difficultés lors de l'inscription, vous pouvez contacter le Centre de Relation Usagers de la Région Bretagne au 02 23 20 60 00.

**Sans inscription avant le 21 septembre, le tarif le plus élevé s'applique.**

### Tarif repas

**RESTAURATION** 2025/2026

VOTRE QUOTIENT FAMILIAL	VOTRE TRANCHE	à la prestation <sup>1</sup>	
		PART RÉGION/FAMILLE	RESTE À CHARGE FAMILLE
500 ou moins	1		3 €
de 501 à 700	2		3,15 €
de 701 à 900	3		3,45 €
de 901 à 1100	4		3,80 €
de 1101 à 1500	5		4,20 €
de 1501 à 1700	6		4,50 €
de 1701 à 2000	7		4,85 €
2001 et plus	8		5,10 €

1. Repas facturé lors du passage effectif au self

### Tarif journalier <sup>2</sup>

**HÉBERGEMENT** 2025/2026

VOTRE QUOTIENT FAMILIAL	VOTRE TRANCHE	pré-bac		post-bac	
		PART RÉGION/FAMILLE	RESTE À CHARGE FAMILLE	PART RÉGION/FAMILLE	RESTE À CHARGE FAMILLE
500 ou moins	1		7,80 €		10,40 €
de 501 à 700	2		8,40 €		11,20 €
de 701 à 900	3		9,30 €		12,30 €
de 901 à 1100	4		10,20 €		13,40 €
de 1101 à 1500	5		11,50 €		14,80 €
de 1501 à 1700	6		12,40 €		15,90 €
de 1701 à 2000	7		13,30 €		17 €
2001 et plus	8		14,20 €		18,10 €

2. Tarif journalier correspondant à 2 repas + 1 nuitée avec petit-déjeuner

Le tarif du repas occasionnel est de 5,10 €, y compris pour les élèves externes.



**LOÏC CHESNAÏ-GIRARD**  
Président de la Région Bretagne  
Prezidant Rannvro Breizh  
Perzident de la Rejion Bertègn

« Vous accompagner  
dans vos années  
lycée et vous aider  
à construire  
votre avenir,  
voilà nos priorités. »

Responsable de l'accueil, de la restauration et de l'hébergement des élèves dans les lycées publics, la Région Bretagne s'engage et met tout en œuvre pour que les jeunes Breton-ne-s réussissent leurs années lycée.

Depuis la rentrée 2022, les élèves des 116 lycées publics de Bretagne bénéficient de tarifs pour la restauration et l'hébergement :

- > **Accessibles** grâce à la contribution de la Région (en moyenne de 5,15 € par repas et de 29,15 € par journée d'internat).
- > Calculés selon les ressources du foyer.
- > **Solidaires** entre les familles et entre les lycées.



**RDV sur**  
**[www.bretagne.bzh/tarifcation](http://www.bretagne.bzh/tarifcation)**



RÉGION BRETAGNE  
RANNVRO BREIZH  
REJION BERTÈGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7  
Tél. : 02 99 27 10 10

[@regionbretagne.bsky.social](https://twitter.com/regionbretagne) | [www.bretagne.bzh](https://www.bretagne.bzh) | [regionbretagne.bzh](https://www.facebook.com/regionbretagne) | [region.bretagne](https://www.instagram.com/region.bretagne) | [Région Bretagne](https://www.linkedin.com/company/region-bretagne)  
[www.bretagne.bzh](http://www.bretagne.bzh)